

PV 58^{ème} AG – LANDIVISIAU

Le Secrétaire Général Matthieu Jouan souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, il remercie le club de Landi Lampaul de nous accueillir dans cette superbe salle.

Il explique le déroulé de la journée en précisant que le format de cette AG a été décidé en CA, et doit permettre à chacun de rentrer assez tôt pour suivre les dernières rencontres de nos championnats qui ont lieu le soir même. Il rappelle également le choix de la date, retenue lorsque la ligue a su qu'elle organiserait un match de l'équipe de France féminine, soit le week-end du 7/06 soit celui du 14/06.

Le président Jean-Yves Caer prend la parole et à son tour remercie les délégués présents. Le quorum étant atteint (652 voix sur 762, représentant 132 clubs sur 164), il déclare la séance ouverte.

Mot de bienvenue du Président de la Ligue de Bretagne de handball

Le président Jean-Yves Caer remercie la municipalité de Landivisiau qui met à notre disposition cet espace, ainsi que le club de Landi-Lampaul qui nous a aidé pour l'organisation de cette Assemblée Générale. Il accueille Monsieur Abgrall, qui représente le club de Landi Lampaul, Gisèle Le Tuhaut qui représente le Comité Olympique régional, Philippe Bouthemy élu fédéral. Il dit son plaisir de recevoir Olivier Krumbholz, directeur sportif du Mondial 2017, et informe l'assemblée que Madame la maire et son adjoint nous rejoindront en fin de matinée.

Il excuse :

- Messieurs Barillet et Bruandet de la DRDJS
- Monsieur Moysan, président de la Communauté des communes de Landivisiau.

Le président Jean-Yves Caer commente les événements de la saison : l'organisation de l'AG Fédérale en avril, la venue de l'Equipe de France féminine à Brest le 7 juin pour un match capital (qualification championnat d'Europe). Il se réjouit de la 5^{ème} étoile sur le maillot de l'équipe de France et adresse ses vives félicitations aux joueurs et au staff.

Le président rappelle les enjeux essentiels pour le handball breton : travailler ensemble pour continuer à se développer.

La réception de la Coupe du Président, Mondial 2017 à Brest, doit être une grande fête et nous servir de tremplin pour le développement de notre sport.

Il termine son allocution par des remerciements auprès des bénévoles et des salariés de toutes les structures, qui œuvrent au quotidien pour le handball breton, les partenaires institutionnelles et privés qui nous soutiennent, et enfin félicite toutes les équipes qui nous représentent sur le territoire national.

Monsieur Abgrall, représentant du club Landi-Lampaul, excuse les 2 co-présidents du club Messieurs Amis et Derrien. Il est heureux d'accueillir l'AG dans ce centre culturel Du Vallon, il souhaite à toutes et à tous une bonne Assemblée Générale.

Madame Gisèle Le Tuhaut, représentante du CROS, évoque les actions du Comité Olympique : audit sur le sport de haut niveau sur le territoire breton, la féminisation (action femmes et sport). Elle rappelle que le CROS récompense tous les ans des dirigeants bénévoles, et invite les clubs, les comités et la ligue à proposer les dirigeants méritants.

Monsieur Philippe Bouthemy, représentant de la Fédération Française de handball, heureux d'être parmi les représentants du handball breton, félicite le territoire d'avoir relevé les défis parfois souhaités, parfois imposés... Il évoque les chantiers fédéraux : la maison du handball, la réforme territoriale et la remise en question des 4 zones actuelles pour aller vers 5 zones d'équilibre (de jeux, de licenciés, ...). La Bretagne, historiquement une des 3 grosses ligues de France, va devoir apprendre à être une « petite » ligue. Cette réforme va impacter sur les filières (ex : réflexions sur l'avenir des pôles). Le 12 juin, la feuille de route fédérale devrait voir le jour, avec un aperçu transversal (technique, formation, arbitrage, ...). Il souhaite à tous une bonne AG et reste disponible pour répondre aux questions ou sollicitation de l'AG.

Avant l'approbation du PV de l'AG 2014, le secrétaire Général fait part de l'évolution du quorum :
143 clubs – 700 voix

Adoption PV AG juin 2014 à PONTIVY :

Contre : 0 Abstention : 0 **Adopté à l'unanimité**

Rapport Moral du Secrétaire général

172 clubs affiliés au 30 avril 2014 pour 29 464 licenciés, nos effectifs stagnent depuis 2 saisons consécutives, et l'évolution est différente d'un département à l'autre.

La saison 2014-2015 a été chargée d'événements visibles et non visibles pour les clubs mais, mobilisateurs d'énergie et de ressources humaines : inauguration du siège de la LBHB, préparation du match de l'équipe de France du 7 juin prochain, préparation du Mondial 2017, organisation de l'assemblée générale de la FFHB en avril.

Le déploiement du plan d'action, s'est poursuivi en travaillant principalement sur les suivantes :

- la formation (mise en place de l'institut de formation, mise en œuvre du DEJEPS et le début d'une mutualisation autour de nos formations d'arbitres)
- La territorialité (enquête autour de nos ressources humaines)
- Le service aux clubs (développement du Groupement d'Employeurs)
- Le développement centré autour de l'organisation d'événementiels.
- La communication : les sites internet.

Vote du rapport moral

Contre : 0 Abstention : 0 **Adopté à l'unanimité**

Rapports des commissions

Le secrétaire général rappelle que seul le rapport financier 2014 est soumis aux votes –

Les autres rapports sont commentés par chacun des présidents :

- Commission Organisations des compétitions.
- Commission d'arbitrage.
Intervention de Jean-Pierre Gaigne du club de Chantepie : où en est-on sur les travaux annoncés l'an passé ?
Réponse de Raymond Le Grand, président CRA : le projet a été mis en standby, comme tenu des projets arrivés entre temps, et du territoire qui se met en place, pour harmoniser avec les autres commissions.
- Equipe Technique Régionale, rapports d'activités
- Commission des obligations (CMCD)
Intervention de Jacques Morizur de Plougar Bodilis : on entend parler d'harmonisation, pourtant tous les départements bretons ont une CMCD différente : pourquoi ?
Réponse Valérie Pollie, présidente CMCD : le règlement fédéral permet à chaque structure gestionnaire d'avoir sa propre CMCD. Le projet de la commission régionale pour l'année prochaine serait cette harmonisation. Nouvellement nommée à la présidence de cette commission elle reconnaît que c'est très compliqué, et son souhait est de convaincre les structures comités et ligue d'aller vers une commission territoriale CMCD.
- Commission de discipline
- Commission Statuts et Règlementation
- Commission Equipement
- Commission médicale
- Commission Réclamations et Litiges

Rapport financier et rapport de l'expert-comptable

Olivier Chilard commente le rapport qu'il a rédigé :

L'exercice comptable 2014 présente concrètement les éléments des projets de la ligue de Bretagne et en particulier 2 projets d'envergure : l'acquisition d'un nouveau bien immobilier, les travaux d'aménagement et d'agencement et la première promotion de la formation DEJEPS.

Il passe la parole à Monsieur Brun expert-comptable :

- Le résultat 2014 est bénéficiaire de 14.306 € contre 316.176 € en 2013. L'écart entre les 2 exercices provient principalement de la plus-value de 271.162 € réalisée l'an dernier suite à la vente du bâtiment.
- A noter une part de 14 % de financement au niveau des institutions (subventions), aides qui concernent des postes et des actions sportives.
- Fonds de roulement de 275.222 € à la clôture de l'exercice qui représente plus de 2 mois du budget moyen de charges décaissées. La situation financière est saine.

Le détail des travaux :

AGENCEMENTS	MONTANT	DUREE AMORTISSEMENT
Serrurerie	3 982 €	10 ans
Cuisine	11 960 €	10 ans
Téléphonie	6 603 €	10 ans
Vidéo projecteur + écrans	3 298 €	3 ans
Agencement Menuiserie	14 892 €	10 ans
Electricité	10 701 €	15 ans
Peinture	8 008 €	10 ans
Parking	2 140 €	10 ans
Cofély Oxyrna	2 645 €	15 ans
Cloisons Menuiserie	3 311 €	10 ans
TOTAL	67 539 €	

Questions :

Alain Joumel, CJF St Malo : le budget prévisionnel de l'achat du siège LBHB prévu à 767 000 euros, incluait les frais d'agence pour 21 528 euros. Dans le réalisé : l'acquisition est de 776 000 euros, les frais d'agence ont disparu ?

Concernant les travaux d'aménagements et d'agencement : il regrette que le détail demandé l'an passé soit fourni aujourd'hui et non pas communiqué dans le livret AG, ce qui ne laisse pas la possibilité aux clubs de vérifier. Il remarque que le réalisé est de 69 739 euros, il était prévu de 43 000 euros.

Il demande si d'autres travaux sont à réaliser ou à prévoir sur la future saison sportive ?

Réponse Olivier Chilard, trésorier : concernant les travaux à prévoir, la réponse est non (sauf dégradation du bien !) De mémoire, les travaux étaient prévus à 60 000 euros (voté en AG), donc un écart de 1,5 %.

Les frais d'agence ont été pris en charges exceptionnelles.

Alain Joumel s'étonne que les frais d'agence apparaissent dans le prévisionnel, et que dans le réalisé ils passent en charges exceptionnelles : il demande une vérité comptable quand on compare les choses.

Vote du rapport financier

Contre : 0 Abstention : 34 Pour : 666

Adopté à la majorité

En accord avec le Conseil d'Administration, le trésorier propose d'affecter notre résultat net comptable 2014 au fonds associatif.

Vote pour l'affectation du résultat :

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Evaluation des championnats jeunes

Présentation de l'enquête par Bernard Drouère :

Le questionnaire sur l'évaluation des championnats jeunes a été envoyé :

- Aux clubs dont au moins une équipe est en région.
- Aux clubs qui ont participé aux brassages sans se qualifier.
- Aux cadres figurant sur les feuilles de match (y compris les brassages).

- Les réponses sont majoritairement positives, pas de raison de remettre en cause la formule actuelle.
- L'homogénéité des championnats ne paraît pas évidente.
- La relation banc/arbitre ne satisfait pas tout le monde.
- L'après-match peut être amélioré.

Propositions pour la saison prochaine :

- Maintenir une organisation générale identique
- Passer les championnats honneur en poules géographiques
- Le nombre d'équipes accueillies en légère augmentation (quand possible).
- Installer une commission « paritaire » (ETR, CRA, COC) qui suivra l'évolution des championnats, fera les propositions pour l'année N+1, préparera l'avenir

Après cet exposé, la parole est donnée à la salle :

Réginald Scolari (Brest Bretagne handball) concernant le haut niveau : en quoi les championnats régionaux peuvent-ils préparer les jeunes à accéder au haut niveau ? Dans la pratique féminine, les clubs de haut niveau doivent contractualiser avec les jeunes du parcours de l'excellence sportive (joueuses issues Pôle et Centre de Formation), par extension les championnats régionaux jeunes devraient préparer les jeunes filles à entrer en pôle. Question : en quoi un championnat moins de 15 ans permet-il à préparer ces joueuses en Pôle ?

Réponse : fait partie des réflexions menées, et sujet débattu lors de la venue de Bernard Drouère dans le comité du Finistère. Ce sera à la commission « paritaire » (Technique/arbitrage/Sportive) de trouver des solutions : comment en amont peut-on s'organiser ?

Pascal Le Lan, président de la COC, remercie Bernard Drouère et le groupe de travail pour cette évaluation réalisée et des pistes que cela ouvrent sur les catégories d'âge pour les saisons à venir.

Vœu club :

Elorn HB : à partir de la saison 2016-2017 repasser en catégories paires (-16 et -18) pour les championnats jeunes régionaux :

Le président Pascal le Lan, demande à l'Assemblée Générale de laisser du temps à la commission pour travailler toutes les pistes issues de l'enquête présentée précédemment et qui iront peut être dans le sens du club. Il demande à l'AG de rejeter ce vœu, ce serait prématuré de l'adopter.

Le club Elorn regrette la manière de procéder de la ligue, mais a accepté de repousser l'application de ce vœu d'un an s'il est adopté par l'AG.

Vote : 669 voix

Contre : 234

Abstention : 345

Pour : 90

Le vœu est rejeté et ne pourra pas être représenté l'année prochaine.

Projet Coupe de Bretagne

COUPE DE BRETAGNE SENIORS

- Ouvert aux équipes seniors évoluant en championnats régionaux et pré-régionaux
- Tous les clubs sont engagés
- Si un club a plusieurs équipes en région ou pré-région, c'est l'équipe du plus haut niveau qui est engagée
- Comme pour la coupe de France, l'engagement est automatique. Il y a la possibilité de se désengager
- Les équipes départementales évoluant dans un championnat autre que la pré-région peuvent s'inscrire à cette compétition
- Les droits d'engagements sont fixés à 10 €
- La dotation, qui concerne les finalistes, est en (un ?) bon d'achat chez notre partenaire

COUPE DE BRETAGNE -18 ANS

- Concernant la dotation, alignement des récompenses sur la coupe seniors
- (Seulement les 2 finalistes)

Intervention de Gisèle Le Tuhaut, RMH St Grégoire HB : demande que les équipes éliminées en Coupe de France, puissent intégrer la Coupe de Bretagne.

Intervention de Monique Ayma, JA Bruz : le club a fait le choix de ne pas se réengager cette année au vu des frais financiers de la saison précédente. Ce sont de lourdes charges pour les clubs (pas de péréquations pour la finale : devrait pourtant intégrer la péréquation)

Monsieur Lannuzel, Côtes des Légendes, rejoint Monique Ayma du club de Bruz : les déplacements coûtent chers aux clubs, surtout dans les phases finales.

Concernant la Coupe de Bretagne -18 : que les joueurs qui disputent la coupe soient les joueurs de la compétition départementale et non pas de la compétition nationale -18. !

Sur ce dernier point le président de la COC, Pascal le Lan, regrette que des clubs ne jouent pas le jeu car c'est contraire à l'esprit ! Le but s'est de faire la fête pour les équipes départementales.

Vote : 669 voix

Contre : 3

Abstention : 69

Pour : 597

Adopté à la majorité

Présentation GEST'HAND

La directrice administrative Cathy Neveu présente le nouveau Gest'hand

- Pas de changement sur les règles de gestion et fondamentaux du HANDBALL
- Navigation simplifiée et dynamique en limitant le nombre de clics de souris
- La dématérialisation au cœur du sujet : les Licences, les Compétitions, la Discipline...
- Une seule écriture en Majuscule partout pour éviter les erreurs...
- Des interfaces avec les outils utilisés : la FDME, IHand Arbitrage, le site fédéral ...
- Une gestion des droits et profils affinée
- Une base de connaissances accessible en ligne pour retrouver de l'information

- Du décisionnel pré paramétré pour se faciliter la vie ! (schémas, exports)
- Moins de mails dans les boites standardisées des clubs grâce à l'agenda dynamique

Quelques chiffres : 6 référents de Zone sur le territoire national
 1 référent territoire
 15 référents Gest'hand sur le territoire breton
 15 réunions organisées entre le 12 mai et le 3 juin

Interventions de la salle :

Didier Hauchard, CS Betton : y aura-t-il un achat groupé d'ordinateurs proposé aux clubs ?

Réponse : ce n'est pas à l'ordre du jour : la préoccupation est que Gest'hand fonctionne, au service des clubs et des structures.

Délégue du club Entente Mont d'Arrée Carhaix : le gain de temps pour la ligue se répercutera-t-il sur le prix des licences ?

Réponse : le temps de traitement au niveau des clubs ne devrait pas évoluer. Concernant la ligue : la vérification des pièces est toujours d'actualité, le gain de temps n'est pas avéré ! Par contre comme il y aura moins de courriers, le budget prévisionnel 2016, prévoit une baisse de la redevance courrier.

Hervé Gillard, HP Vannes, puisque la fédération ne veut pas organiser d'achat groupé, demande à la ligue de l'organiser.

Réponse : pas d'objection à essayer de mettre en place ce projet.

Communication WEB

Création d'un site web : www.handball-bretagne.com , avec une entrée grand public qui permet des accès aux sites :

- Des quatre Comités Départementaux
- Du Groupement d'Employeurs Handball Bretagne
- De l'Institut de Formation de l'Ouest Handball Bretagne

Dispositions AG FFHB Avril 2015

3 catégories de licences : Dirigeant/pratiquant/événementielle

Mutations : la période officielle est fixée au 31 juillet inclus

CMCD NATIONALE : une même personne ne peut être prise en compte dans le socle de base que dans un seul domaine.

La maison du handball

Présentation du projet fédéral par Philippe Bouthemy et Olivier Krumbholz : un projet pour le handball, située à Val de Marne (domaine Duvauchelle). Des espaces sportifs et de santé, ouverts à tous

Mondial 2017

Présentation de l'évènement par Olivier Krumbholz, directeur sportif du Mondial 2017 :

24 équipes, 400 joueurs, 84 matchs et 8 territoires hôtes.

3 dates à retenir pour la billetterie : septembre 2015 (famille handball), janvier 2016 (grand public), sept 2016 (billets à l'unité)

2 volets : un volet développement et un volet événementiel

Les ligues, comités et clubs sont les maillons forts de la réussite du mondial

Budget Prévisionnel 2016 et tarifs 2015/2016

Le trésorier de la ligue de Bretagne de handball présente le budget prévisionnel 2016, équilibré à 2 021 000 € (2 256 200 € avec les contributions volontaires en nature).

Ce prévisionnel comprend entre autre les charges et produits relatives à l'organisation de l'AG FFHB (130 000 euros), une quote-part Ligue sur le match de l'Equipe de France féminine et la subvention CNDS 2015 qui sera intégralement perçue par la Ligue et reversée selon la répartition actée par le Bureau Territorial.

Concernant les tarifs 2015-2016, (se référer à l'additif AG) le conseil d'administration LBHB a été sensible aux augmentations votées au niveau Fédéral, notamment pour ce qui concerne la Maison du Handball FFHB, et a voté une augmentation de 0,35 € pour compenser la baisse prévisible et annoncée des subventions de l'état (CNDS).

Les redevances « secrétariat » sont en baisse (conséquence du nouveau logiciel Gest'hand qui prévoit moins d'envoi courrier).

Question de (*n'a pas donné son nom*) : la demande de gratuité de la licence dirigeant a été évoquée aux AG de 2013 et celle de 2014 (voir PV AG). Or sur les tarifs proposés n'apparaît pas la gratuité de la part régionale ?

Réponse : le CA du mois d'avril s'est prononcé à l'unanimité : la part régionale des licences « dirigeants » est estimée à 23 000 euros, soit 1 euro 15 à répercuter sur les autres licences pour combler ce manque à gagner. Sur les 3 propositions faites par le trésorier : 1) répondre à cette demande en augmentant les autres licences de 1 euro 15, 2) diminuer progressivement le prix de la licence dirigeant sur 3 années en compensant toujours sur les licences compétitives, et 3) statut quo. ?????

Monsieur Hervé Gillard (HP Vannes) regrette que les engagements pris aux AG précédentes ne soient pas respectés, devant la difficulté des clubs à trouver des bénévoles, qui prennent à leur charge les licences dirigeants.

Réponse : c'est de la responsabilité de chaque club de faire sa propre tarification au sein de sa structure.

Le président de la ligue intervient pour rappeler que le conseil d'administration a respecté la volonté de l'AG qui était d'étudier cette proposition de gratuité : et il l'a fait.

Monique Ayma JA Bruz : pourquoi les mutations augmentent ?

Réponse : un bilan après la première année de fonctionnement de Gest'hand permettra d'affiner les tarifs.

Intervention d'Alain Joumel, CJF St Malo : sur le compte « personnel détaché » : on passe de 157 000 euros à 227 000 : peut-on avoir pour l'année prochaine le détail des prestations ?

Le poste « rémunération » passe de 289 418 à 355 000 euros : quelles en sont les raisons ?

Réponse : retour du directeur technique au sein de la ligue (emploi partagé avec le club de Cesson RMH en 2014/2015) et création d'un poste d'assistant(e) ETR, salarié(e) par la ligue de Bretagne prévu en 2015.

Autre question de la salle (*n'a pas donné son nom*) : l'augmentation globale de la LBHB est de 2% cette année : peut-elle s'engager à ne pas augmenter les tarifs licences la saison 2016-2017 ?

Réponse : Non : quand une structure a des projets, il faut les financer pour les réaliser.

Vote du BP 2016 et des tarifs 2015-2016 : 669 voix exprimés

Contre : 95	Abstention : 93	Pour : 481 pour
Adopté à la majorité		

Le seuil des 153 000 euros de subvention étant franchi, la ligue a une obligation réglementaire de désigner un commissaire aux comptes titulaire. Il est proposé à l'AG d'élire Monsieur Chastanet pour exercer cette mission, et monsieur Claude Farrault, en tant que suppléant.

Vote de la désignation du commissaire aux comptes : 669 voix

Contre : 0	Abstention : 0	Adopté à l'unanimité
------------	----------------	-----------------------------

Palmarès

Coupe de Bretagne

Moins de 18 ans Féminine : 1^{er} ENT ROSPORDEN SYTEM HB – 2^{ème} PLOUGONVELIN HB –

½ Finalistes : HB BRIEC et OC MONTAUBAN

Moins de 18 ans Masculine : 1^{ER} CESSON RENNES METROPOLE HB – 2^{ème} SARRE HB 56

½ Finalistes : COTES DES LEGENDES et PLOEMEUR ATLANTIQUE HB

Les récompenses liées aux championnats régionaux seront remises par les délégués régionaux aux AG des comités.

Ces clubs sont invités à rejoindre la tribune pour recevoir leur récompense.

Adultes Féminines : ASC LEHON HB

Adultes Masculins : ASC LEHON HB

Intervention de Madame la Maire de Landivisiau

Madame la Maire de Landivisiau fait une présentation de la ville : en constante évolution depuis le début du siècle (+ 9 500 habitants). C'est une ville ouverte vers l'Europe, par la volonté de ses entreprises, ses comités de jumelage et ses échanges scolaires. Une centaine d'associations, 4 sites sportifs (30 clubs)

L'agglomération comprend 19 communes, c'est la patrie du poète Xavier Grall.

Madame la Maire remercie le président de la ligue de Bretagne d'avoir choisi Landivisiau pour ce rendez-vous annuel. Elle passe la parole à Jean-Luc Abgrall qui relate l'histoire du club : création en 1973 d'un club à Landivisiau et d'un club à Lampaul Guimillau en 1979. En 1998 les 2 clubs se rapprochent et fonctionnent en entente jusqu'en 2004, année de la fusion. La nouvelle structure va connaître 3 montées successives et assure le maintien en 2015-2016 de son équipe 1 Féminine (N1), tout en développant la pratique masculine. 317 licenciés / 51 dirigeants / 9 équipes féminines et 8 équipes masculines. Il profite de cette tribune pour remercier tous les bénévoles du club depuis ces débuts, ainsi que tous les acteurs qui œuvrent avec passion et pour la collectivité.

Intervention de Philippe Bouthemy – Délégué Fédéral

Pour répondre aux questions sur l'emploi, l'IFFE va mettre en place des formations sur ces thématiques.

Concernant les finances : les licenciés adultes sont en baisse par rapport aux jeunes qui eux sont en augmentation. Si l'on peut se féliciter de cet état, cela entraîne malgré tout un déséquilibre financier.

Sur la tournée FDJ, qui a soulevé des polémiques, surtout en Bretagne, puisqu'elle ne sera pas présente sur le territoire breton : La FDJ est une entreprise commerciale indépendante et c'est elle qui contacte les municipalités, c'est elle qui cible les villes, et non pas la FFHB.

Petits clins d'œil :

- En tant que délégué fédéral de l'Equipe de France Juniors masculine, il espère voyager avec 2 jeunes bretons issus de la formation bretonne, direction le Brésil : Sébastien Joumel et Youenn Cardinal.
- Fier d'être breton, et de voir tous ces bénévoles au service du handball de haut niveau.
- Se félicite que la Bretagne soit sur les bons rails dans le cadre de la territorialité.

Mot de clôture par le président

Remerciement à Madame La Maire, aux délégués des clubs. Il souhaite à tous une bonne préparation de saison et des bonnes vacances. Il invite chacun à se retrouver autour du pot de l'amitié.

MATHIEU JOUAN

JEAN-YVES CAER

Secrétaire général

Président

